

CONTRAT 1287
N/REF : 7/06/2026 0H16 C:000751 I:00580
V/REF : Contrat N°001287 du 18/03/2024

SAS LAVALDIS
Leclerc Centre
62, BOULEVARD LOUIS ARMAND
BP 4239
53942 ST BERTHEVIN CEDEX

IMMEUBLE : LECLERC CENTRE
62, BD LOUIS ARMAND
.
53940 ST BERTHEVIN

Rennes, le

06 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BACS A GRAISSES - CONTACTER MR MENEZ TEL 02 43646200
MOTIF : REDEVANCE MENSUELLE
Donneur d'ordre : M. D. TESSIER

POISSONNERIE-CREMERIE-TRAITEUR-CHARCUTERIE:
ENTRETIEN DU 30/06/2026
- 1 BAC A GRAISSES 2.5 M3 (POINT A - MARDI APRES MIDI)

BOUCHERIE - PATISSERIE - BOULANGERIE :
SOUS-SOL CUISINES :
- 1 BAC A GRAISSES 1.5 M3 (POINT B)

12 FOIS/AN

FACTURATION :

La redevance sera facturée mensuellement le premier jour de chaque mois et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Menuiserie
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 6070130

Date de dernière révision des prix : 1/04/2026

Prix de base du contrat : 3515,64

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 12/2023	Valeur	: 137,6
	Mois de l'indice de révision	: 03/2026	Valeur	: 147,7

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT
1/12	Entretien bacs a graisse	12/AN	2063,55	171,96

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1/12	4M3 Déchets Graisses	12/AN	1652,47	137,70

TOTAL H.T.	309, 66
--------------------	---------

T.V.A.	a 20,00%	61,93
--------	--------------------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO _____371,59

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.